

## Bulletin Hebdomadaire de Veille Santé Animale

*Le Bulletin hebdomadaire de veille en santé animale (BHV-SA) est produit dans le cadre de la Plateforme ESA. La partie internationale est co-produite par le Cirad et l'Anses. La partie qui concerne le territoire français se nourrit de l'activité de la Plateforme ESA, de l'activité des laboratoires de l'Anses et des organismes partenaires de l'Anses, des fiches de signal et d'alerte produites via le dispositif Salsa de l'Anses et d'une veille internet.*

*Le BHV-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale, et fait des points réguliers de situation sanitaire pour les dangers sanitaires majeurs présents sur le territoire ou le menaçant.*

*Le BHV-SA est un document public mis en ligne sur le site de la Plateforme ESA ; un flux RSS accessible sur le site de la Plateforme ESA permet de s'y abonner.*

-  **Aethina tumida** : surveillance renforcée en France suite au dernier cas en Sicile
-  **Brucellose porcine** : nouveau foyer confirmé dans les Hautes-Pyrénées
-  **Fièvre catarrhale ovine en Europe** (hors France) : pas de nouveau foyer
-   **Fièvre de la vallée du Rift** : situation stable à Mayotte
-  **Influenza aviaire** : pas de nouveau foyer déclaré en Europe
-   **Peste porcine africaine** : Progression en Asie - une nouvelle province touchée au Laos
-  **Stomatite vésiculeuse** : deux cas confirmés aux Etats-Unis
-   **West Nile** : trois nouvelles déclarations en Grèce et en Allemagne



Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique



Nouvelle fiche



Situation épidémiologique en évolution



Cliquer sur ce bouton pour revenir au sommaire



Situation épidémiologique préoccupante



Fiche actualisée

**Les textes en vert/bleu reprennent des textes de la/les semaine(s) précédente(s)**



## AETHINA TUMIDA

### SURVEILLANCE RENFORCÉE EN FRANCE SUITE AU DERNIER CAS EN SICILE

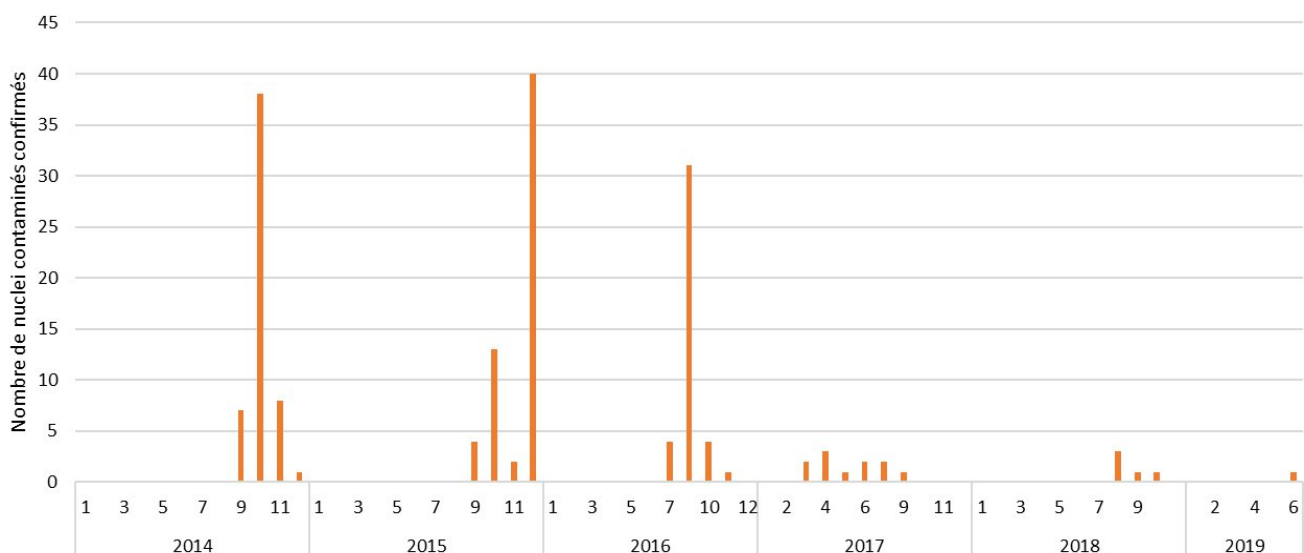
Sources	Alertes ADNS au 14/07/2019 inclus Instruction technique DGAL/SDSPA/2019-500 du <a href="#">03/07/2019</a>
Risque zoonotique	Nul
Ressources	Article Bulletin épidémiologique N°66 ( <a href="#">lien</a> )

#### La présence du petit coléoptère des ruches, *Aethina tumida*, a été confirmée le 18/06/2019 dans un nuclei sentinelle de l'est de la Sicile à Syracuse.

En Europe, *Aethina tumida* a été détecté pour la première fois en Italie en 2014 dans la région de la Calabre et sa présence a depuis été confirmée chaque année dans la région.

En Sicile, le petit coléoptère n'avait été détecté qu'à une seule occasion en novembre 2014 dans la province de Syracuse qui a recouvré son statut indemne depuis 2017.

La Sicile est réputée comme étant une région fortement apicole qui échange des abeilles vers le reste de l'UE, notamment la France. La base de données TRACES fait état entre le 01/01/2018 et le 03/07/2019 de neuf mouvements de lots de reines depuis la Sicile vers la France (soit 644 reines), tous provenant d'un même fournisseur de la province de Syracuse (source : instruction technique DGAL/SDSPA/2019-500 du [03/07/2019](#)). Le territoire d'origine des reines apparaît, au vu du contexte épidémiologique, particulièrement à risque, ce qui justifie la mise en œuvre d'une surveillance visant à vérifier que les lots introduits en France en provenance de Sicile n'ont pas été sources de contamination. L'instruction technique pré-citée détaille les mesures de surveillance renforcée vis-à-vis d'*Aethina tumida* dans les ruchers destinataires de reines d'abeilles en provenance de Sicile.



**Figure.** Nombre de foyers ou nuclei contaminés confirmés par mois en Italie depuis l'apparition du petit coléoptère en 2014 (source : ADNS au 24/06/2019)



## BRUCELLOSE PORCINE

### FOYER CONFIRMÉ DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Sources	Présentation du Cnopsav santé animale du 04/07/2019
Risque zoonotique	Faible
Ressources	/

**Un nouveau foyer de brucellose porcine a été identifié en semaine 27 au sein d'un élevage porcin de la région d'Osmets, dans le département des Hautes-Pyrénées.**

Dans le cadre du contrôle sérologique annuel pour le maintien de la qualification indemne de brucellose porcine, une suspicion sérologique a été signalée avec 12 porcs positifs parmi les 44 porcs de l'exploitation. Des troubles de la reproduction étaient observés au sein de l'élevage depuis quelques mois.

Le foyer a été confirmé le 22/05/2019 par le LNR de Maisons-Alfort. Il s'agit de *Brucella suis* sérovar 2. Une enquête épidémiologique est en cours.

Le dépeuplement de l'exploitation est en cours. Des mesures de désinfection/nettoyage ont été mises en place et seront suivies d'un vide sanitaire d'une durée minimale de trois mois.



## FIEVRE CATARRHALE OVINE EN EUROPE (HORS FRANCE)

### PAS DE NOUVEAU FOYER DÉCLARÉ

Sources	Alertes ADNS au 14/07/2019 inclus, Laboratoire national de référence
Risque zoonotique	Nul

- **Un foyer de FCO BTV-8 a été confirmé dans l'ouest de l'Allemagne à la frontière Suisse le 29/05/2019 au sein d'un élevage bovin.**
- **Sept foyers ont été confirmés en Italie entre le 12/04 et le 27/05/2019. Les sérotypes 1 (Italie continentale n=1) et 4 (Italie continentale n=2, Sardaigne n=2, Sicile n=2) ont été caractérisés.**
- **Depuis 2019, les foyers en France ne font plus l'objet de déclarations individuelles dans le système ADNS mais sont uniquement déclarés dans les rapports semestriels de l'OIE car les sérotypes 4 & 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire métropolitain. Ils ne sont donc pas traités dans ce bulletin.**

#### Pour en savoir plus

Note dédiée à la fièvre catarrhale ovine (FCO) en Europe (hors France) actualisée au 19/05/2019 sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).



## FIEVRE DE LA VALLEE DU RIFT

### SITUATION STABLE À MAYOTTE

Sources	Alertes ADNS au 14/07/2019 inclus, Alerte Salsa du 28/12/2018 actualisée au 09/05/2019, Communiqué de l'ARS Océan indien au <a href="#">12/07/2019</a>
Risque zoonotique	Faible
Ressources	Article Bulletin épidémiologique N°66 ( <a href="#">lien</a> )

- **Deux nouveaux foyers animaux et un nouveau cas humain de Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) déclarés depuis le dernier communiqué de l'ARS du 05/07/2019.**
- **Depuis la survenue des premiers cas fin novembre 2018, 126 foyers animaux ont été confirmés et 142 cas humains ont été signalés à l'ARS Océan Indien.**

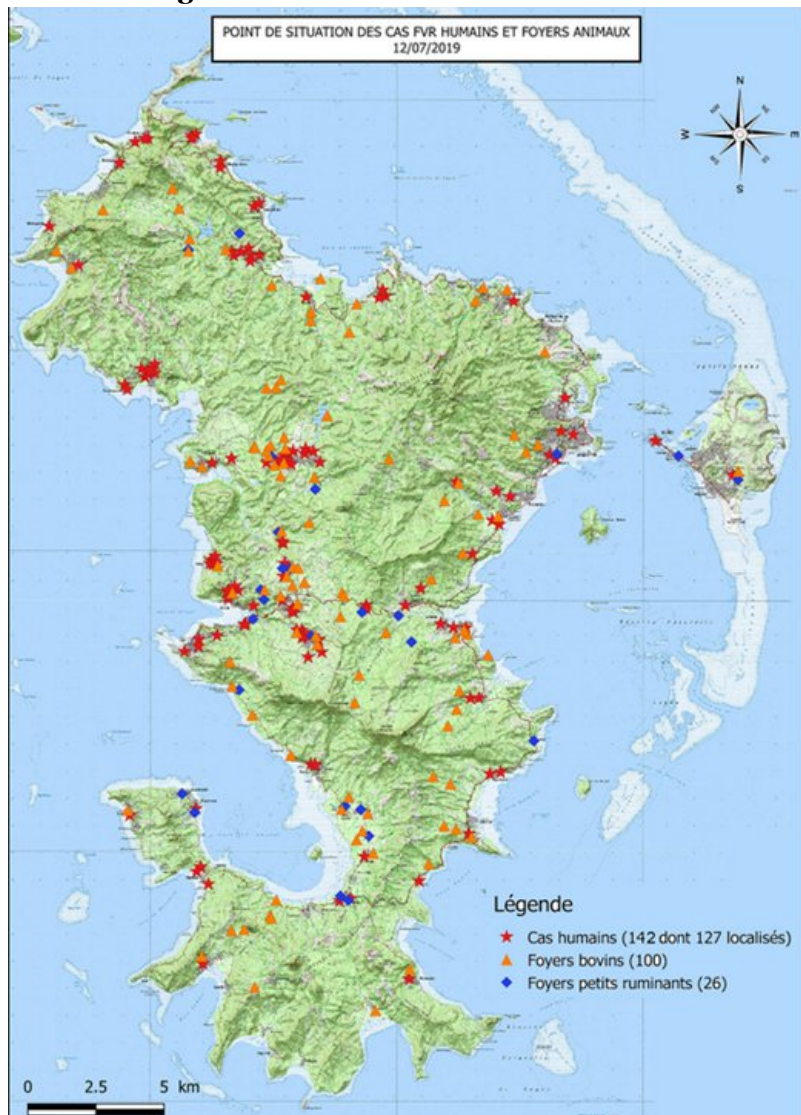
#### Humains

Le laboratoire du CHM a signalé 142 cas humains de FVR à la plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS OI (CVAGS) de Mayotte. Si la très grande majorité des cas humains de FVR ne présentent pas de signes de gravité, deux formes graves ont toutefois été signalées.

#### Animaux

Les prélèvements effectués par les vétérinaires sur des animaux malades ou lors d'avortements ont permis d'identifier 126 foyers (dont 100 foyers bovins et 26 de petits ruminants), deux nouveaux foyers depuis le 05/07/2019, un foyer de petits ruminants et un foyer bovin. Les foyers animaux sont en diminution.

La saison des pluies, favorisant la prolifération des moustiques, touche à sa fin et devrait s'accompagner d'une poursuite de la diminution du nombre d'animaux atteints.



**Figure.** Répartition géographique des cas humains et foyers animaux de FVR survenus à Mayotte, du 22/11/18 au 12/07/2019 (Source : ARS [au 12/07/2019](#))



## INFLUENZA AVIAIRE

### PAS DE NOUVEAU FOYER DÉCLARÉ EN EUROPE

Sources

Données actualisées au 14 /07/2019 inclus – ADNS, OIE, FAO Empres-i

Risque  
zoonotique

Hypothétique

**Commentaires :** La différenciation entre la haute et la faible pathogénicité des virus de l'IA se fonde sur les résultats des tests de laboratoires, définis dans le Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres de l'OIE.

**Cette caractérisation de haute ou faible pathogénicité est spécifique aux volailles et autres oiseaux et ne concerne pas nécessairement d'autres espèces susceptibles d'être infectées par les virus de l'IA, dont les humains (lien : portail influenza aviaire de l'OIE).**

#### **Pas de nouveau foyer d'influenza aviaire déclaré en Europe du 08/07/2019 au 14/07/2019.**

Selon l'ADNS et l'OIE, aucun nouveau **foyer domestique notifiable**<sup>1</sup> d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) n'a été confirmé en Europe depuis le 8 avril 2019.

Le dernier **cas sauvage** d'IAHP en Europe a été confirmé le 15 janvier 2019 au Danemark.

**Danemark :** un nouveau foyer d'IAFP de sous-type H5 a été confirmé le 28/06/2019 au Danemark. Le virus a été détecté au sein d'un élevage de 3 000 canards colverts du village de Fuglebjerg (municipalité de Næstved).

**Belgique :** 71 foyers d'IAFP non H5/H7 ont été confirmés en Belgique en 2019 dont 6 confirmés comme H3N1. Le premier foyer a été confirmé en janvier 2019 en Flandre et la Wallonie est aussi atteinte avec deux foyers au 14/06/2019.

**France :** trois foyers IAFP H3 non notifiables ont été confirmés dans le département français du Nord depuis le 22/05/2019. L'enquête épidémiologique a montré des liens entre les deux premiers foyers et la filière avicole belge.

#### **Note de synthèse :**

Deux notes dédiées, à l'IAHP en Europe et actualisée au 12/05/2019 ([lien](#)), et aux foyers H3N1 ([lien](#)) sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA.

<sup>1</sup> Les virus IAFP non-H5 et non-H7 n'étant pas considérés comme des dangers sanitaires de catégorie 1, et n'étant pas à notification obligatoire à l'OIE, le suivi de ces sous-types est moins précis.



## PESTE PORCINE AFRICAINE

### PROGRESSION EN ASIE : UNE NOUVELLE PROVINCE TOUCHÉE AU LAOS

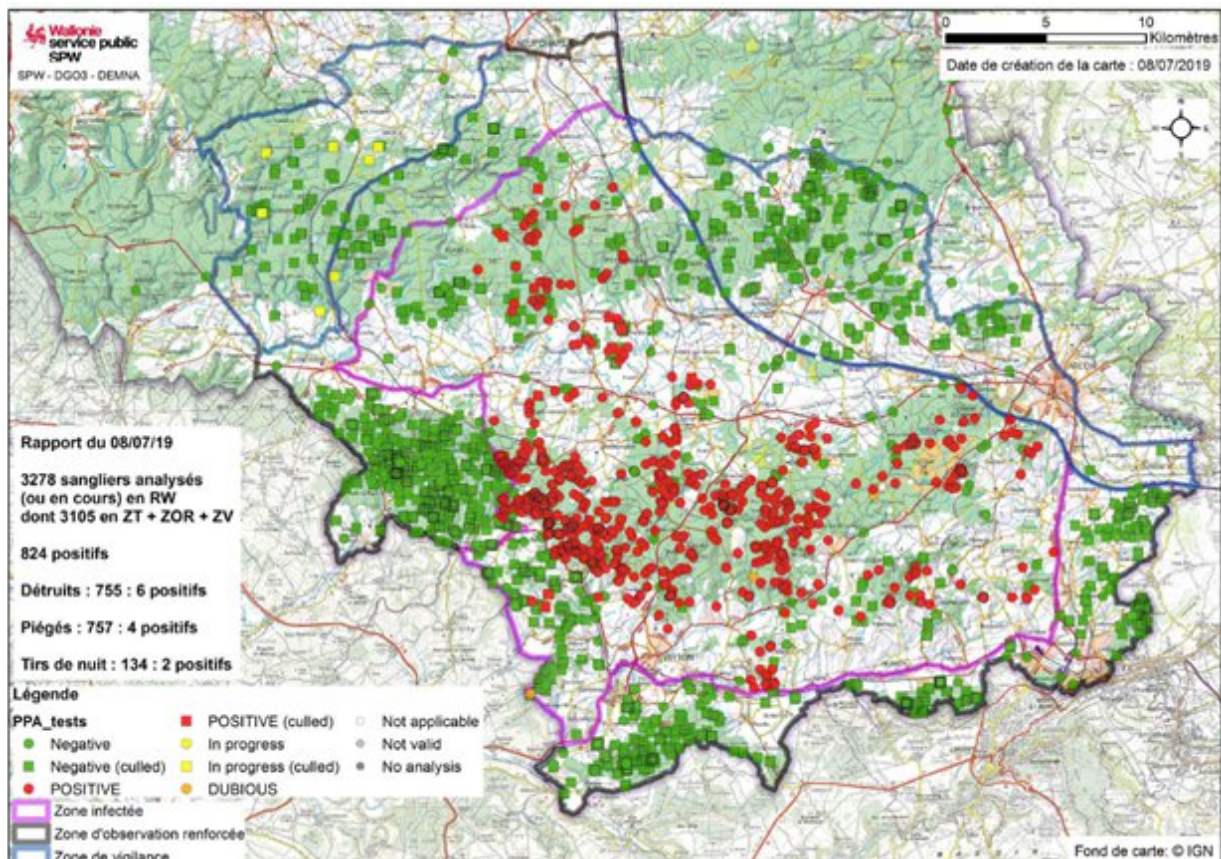
Sources	Notifications ADNS, FAO et OIE au 14/07/2019 inclus, alerte ProMED du <a href="#">13/07/2019</a>
Risque zoonotique	Nul

#### **BELGIQUE.**

Selon les données du gouvernement de Wallonie, au 08/07/2019, 824 sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA), parmi 3 278 sangliers échantillonnés (source : [Service public Wallonie](#) au 08/07/2019) (Figure 1).

Il n'y a pas eu de nouveaux cas depuis deux semaines (source : ADNS).

On peut constater une réduction du nombre d'animaux infectés retrouvés morts ou abattus par les autorités sanitaires ces deux derniers mois. Il convient toutefois de rester prudent concernant cette diminution. Il faudrait pouvoir l'interpréter au regard d'autres éléments non disponibles : nombre de sangliers découverts/abattus mensuellement, taille de la population sensible restante, etc.



**Figure 1.** Localisation des sangliers prélevés en Belgique au 08/07/2019 (source : [Service public Wallonie](#) au 08/07/2019)



## PESTE PORCINE AFRICAINE

### Pour en savoir plus :

Une note dédiée à la PPA en Belgique, reprenant également la situation de la lutte contre la maladie en France, a été actualisée au 15/07/2019 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#))

### FRANCE.

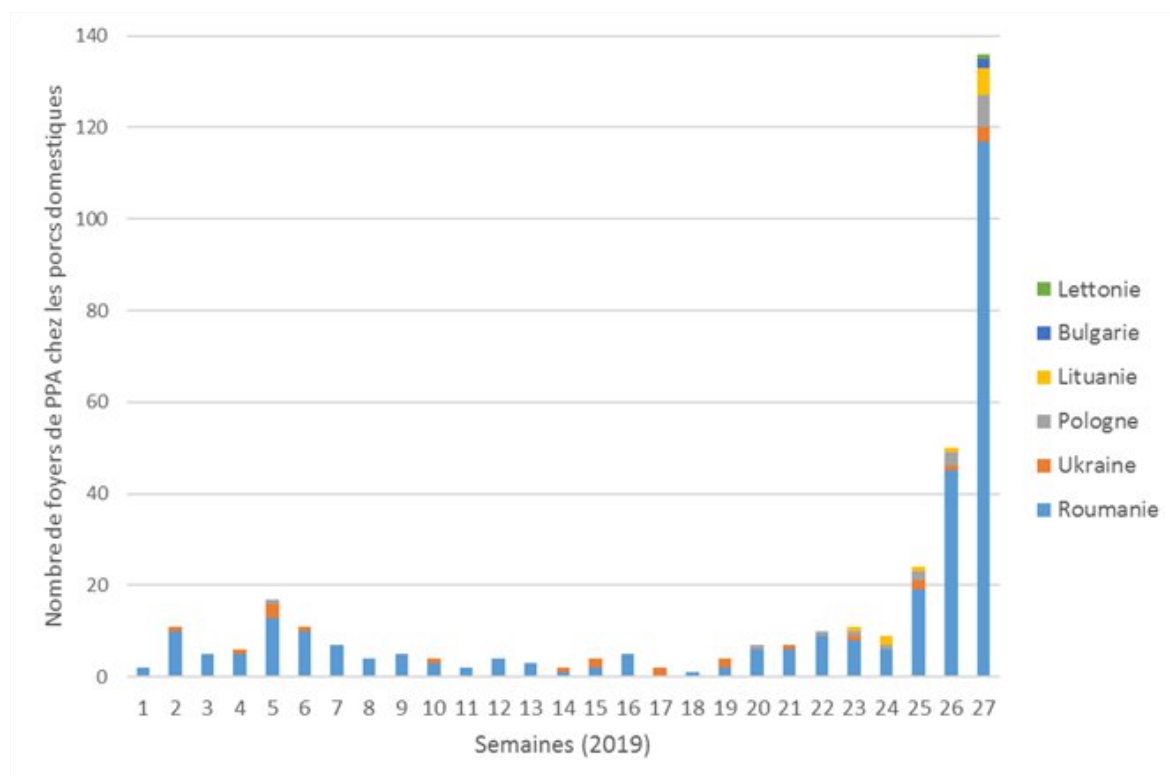
Au 04/07/2019, 362 cadavres de sangliers ont été signalés et 337 testés en France par le réseau Sagir, tous étaient négatifs pour la PPA ([note de la Plateforme ESA](#)).

A partir du 18/02/2019, un échantillon de 20 % des sangliers abattus dans la zone blanche a été analysé dans le cadre d'une surveillance programmée. Depuis cette date, 37 sangliers ont été analysés dans ce cadre. Trente et un sangliers ont présenté un résultat d'analyse négatif et six sont en cours d'analyse (source : DGAL au 15/07/2019).

### EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 8 au 14 juillet 2019 inclus

**Un total de 151 cas dans la faune sauvage<sup>2</sup> ou foyers domestiques a été déclaré (NB : 141, 71 et 76 les trois dernières semaines) :** en Lituanie (n=19), en Lettonie (n=9), en Roumanie (n=75), en Pologne (n=36), en Ukraine (n=1), en Bulgarie (n=8), et en Hongrie (n=3). Parmi ces déclarations, 82 foyers domestiques ont été recensés en Roumanie (n=68), en Pologne (n=4), en Ukraine (n=1), en Lituanie (n=3) et en Bulgarie (n=6).

La figure 2 montre une augmentation du nombre de foyers domestiques ces dernières semaines, principalement en Roumanie.



**Figure 2.** Nombre de foyers domestiques de PPA confirmés en Europe du 01/01/2019 au 07/07/2019 (source: ADNS au 14/07/2019).

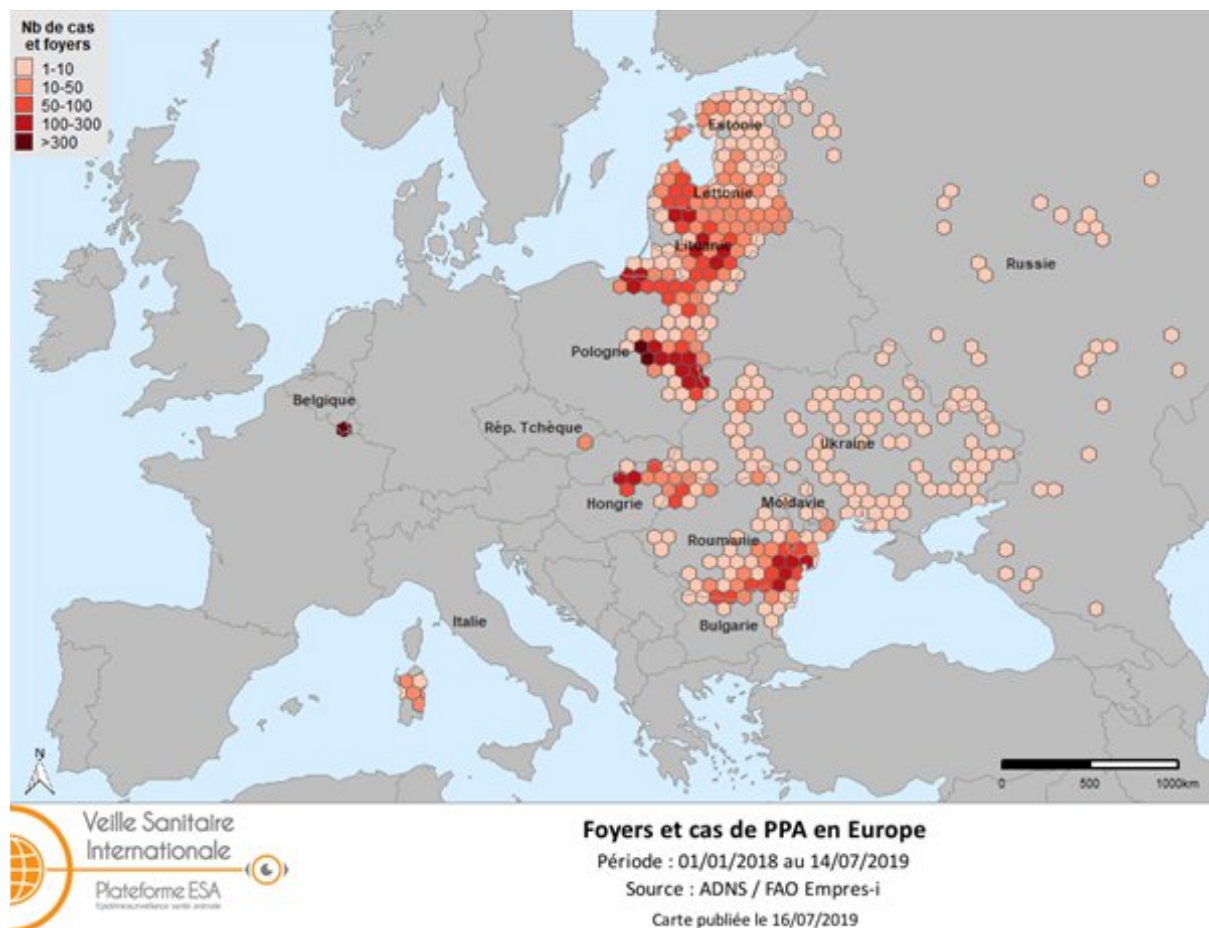
<sup>2</sup> A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels.





## PESTE PORCINE AFRICAINE

La figure 3 présente la densité de foyers domestiques et de cas dans la faune sauvage confirmés en Europe depuis janvier 2018.



**Figure 3.** Densité des foyers domestiques et cas sauvages de PPA confirmés en Europe du 01/01/2018 au 14/07/2019 (source : ADNS/FAO)

### **Asie (Point de situation FAO au 12/07/2019) (Figure 5)**

**Cambodge:** la PPA s'est propagée à deux nouvelles provinces (Svay Rieng et Takeo), en plus de la province de Tboung Khmum où la présence du virus a été confirmée le 02/07/2019. Depuis le premier cas de PPA détecté le 02/04/2019 dans la province de Ratanakiri, ce sont au total quatre provinces affectées par la PPA.

**Chine :** depuis le 03/08/2018, 147 foyers de PPA ont été déclarés dans 32 provinces/régions autonomes du pays (deux nouveaux foyers déclarés depuis la semaine dernière).

**Corée du Nord :** le premier foyer du pays a été confirmé dans une ferme coopérative du nord du pays le 23/05/2019 (source : [OIE](#))

**Laos :** depuis le premier cas détecté le 20/06/2019 dans la province de Saravane, la PPA a été détectée dans la province de Vientiane, la capitale du pays, à moins de 10 kilomètres de la frontière thaïlandaise.

**Vietnam :** depuis le 19/02/2019, ce sont 62 provinces sur 63 qui ont été touchées par la PPA, avec une distribution sur tout le territoire (cela fait une nouvelle province de touchée depuis la semaine dernière).



## PESTE PORCINE AFRICAINE



**Figure 5.** Carte des foyers de PPA en Asie (source: [rapport FAO du 12/07/2019](#))

### **Denrées alimentaires :**

**Irlande du Nord:** des fragments d'ADN du virus de la PPA ont été détectés dans une saucisse provenant d'Asie et saisie en Irlande du Nord (source: ProMED au [13/07/2019](#)). Cette saucisse faisait partie de plus de 300 kg de viande saisis en juin 2019 dans un aéroport d'Irlande du Nord (aéroport non précisé) et testés par le DEARA ("Northern Irish Department of Agriculture, Environment and Rural Affairs").

### **Pour en savoir plus.**

Une note dédiée à la PPA en Asie a été actualisée au 12/05/2019, et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).



## STOMATITE VESICULEUSE

### DEUX CAS CONFIRMES AUX ETATS-UNIS

Sources	Médias du <a href="#">03/07/2019</a> et du <a href="#">06/07/2019</a> , alerte Promed du <a href="#">08/07/2019</a>
Risque zoonotique	Nul Commentaires : /
Ressources	fiche maladie du RESPE ( <a href="https://respe.net/maladie-equine/maladies-reglementees/stomatite-vesiculeuse/">https://respe.net/maladie-equine/maladies-reglementees/stomatite-vesiculeuse/</a> )

**Aux Etats-Unis, deux cas ont été confirmés le 03/07/2019 au Colorado, et des cas suspects ont été signalés au Texas et au Nouveau-Mexique.**

Le Département de l'Agriculture du Colorado a confirmé le 03/07/2019 que deux chevaux se sont révélés positifs au virus de la stomatite vésiculeuse. Les chevaux étaient hébergés par deux détenteurs privés différents du comté de Weld. Les deux chevaux ont été placés en quarantaine. Aucune information n'est disponible concernant le sérotype <sup>3</sup>.

Les autorités de l'Etat du Nouveau-Mexique ont signalé deux cas suspects de stomatite vésiculeuse dans les comtés de Valencia et Los Alamos. D'autres part, des cas sont toujours régulièrement confirmés dans le comté de Sandoval. Des cas suspects ont aussi été signalés au Texas.

<sup>3</sup> Pour rappel, deux sérotypes ont été décrits : le sérotype Indiana et le sérotype New Jersey.



## WEST NILE

### TROIS NOUVELLES DÉCLARATIONS EN GRÈCE ET EN ALLEMAGNE

Sources	ADNS au 14/07/2019
Risque zoonotique	Faible Commentaires : /
Ressources	/

**Le 09/07/2019, deux cas de West Nile ont été confirmés chez des équidés en Grèce, et un cas au sein de l'avifaune captive a été signalé en Allemagne.**

En Grèce, deux cas équins ont été confirmés le 09/07/2019 dans les régions de Larissa (déclaration ADNS du 12/07/2019), située au centre du pays, et de Xanthi (déclaration ADNS du 10/07/2019), située à une vingtaine de kilomètres de la frontière bulgare. Pour chacune des deux déclarations, un cheval a été détecté positif parmi 3 à 4 chevaux hébergés par les détenteurs. La dernière déclaration de West Nile en Grèce remontait au 07/12/2018, et il s'agissait de détection au sein de l'avifaune sauvage (*Columba livia*).

En Allemagne, un cas de West Nile a été détecté le 03/07/2019 dans la région de Wittenberg située entre Leipzig et Berlin. Il s'agit d'un Harfang des neiges (*Bubo scandiacus*) dans un parc zoologique (déclaration ADNS du 09/07/2019).